

## GYMNASTIQUE FEMININE

## CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DES COMPETITIONS REGIONALES

**MISE A JOUR OCTOBRE 2024** 



Le présent Cahier des Charges a pour but de définir le rôle, les attributions et la responsabilité incombant, pour l'organisation des Challenges Régionaux et des Championnats Régionaux individuels et par équipes :

- Aux organisateurs locaux
- Au Comité Régional Ile de France (CRIdF)
- ➤ A la Commission Technique Régionale de Gymnastique Féminine (CTRGF)

Ils devront s'y référer pour le succès de la manifestation qui ne peut être improvisée.

L'organisateur devra dans tous les cas et obligatoirement envoyer à Yves LANDAIS (yves.landais@wanadoo.fr) pour la réunion de préparation du championnat :

- Le plan d'implantation des agrès dans le gymnase
- La page de présentation du palmarès
- La lettre sur papier à en tête de l'association suivant le modèle ci-après.

L'organisateur doit également communiquer à la CTRGF pour la réunion de préparation :

- Le nom de la personne responsable de l'organisation
- L'adresse exacte du gymnase
- Les coordonnées complètes (téléphone, mail, etc...)
- Le nom de la personne représentant le service médical

La commission se réserve le droit de remettre en cause l'organisation si un de ces documents n'était pas adressé.

## **MODELE DE LETTRE**

toutes les exigences de la CTRGF.
Nom de l'organisateur :
Nom de la (ou des) personne(s) représentant le service médical disponible(s) toute la journée et non affectée(s) à une autre tâche :
Fait le :
Signature du président du club

### 4

# **Cahier des charges CRIdF Compétitions de gymnastique féminine**

Compétition :			
Lieu :			
Horaires :			
Fédération	Date	:	
Sportive et Cultu	relle		
de France		E FRAIS	
COMITÉ RÉGIONAL ÎLE-DE-FRANCE			
	Manifestat	ion Sportive	
Code Postal :			
	:		
vioritarit des deperis	ses engagées, (joindre les	iaciures)	
	Béne	évolat	
	Nombre de bénévoles	Heures/ bénévole	TOTAL
	TVOITIBLE GE BELIEVOICS	Tiedres/ believoie	TOTAL
Installation			
Compétition			
Rangement			
Rangement			
Total GLOBAL à re	mplir obligatoirement		
	Réservé	à la CTR	
Nombre de gymnas	stes engagés		
Nombre de repas J	luges		
	-9		

Le formulaire doit être entièrement complété puis transmis au responsable de la commission technique pour validation

Les repas seront remboursés, en fonction des dépenses, à hauteur de 16 euros par personne.

La demande de remboursement doit être faite avant la fin du mois de juillet pour la saison en cours.

Mise à jour : octobre 2024

Nombre de repas des membres de la CTR

### CANDIDATURE

Le choix de la CTRGF sur la candidature se fera en fonction des moyens dont pourront disposer les organisateurs, au regard de l'épreuve considérée :

- Capacités techniques
- Possibilité de restauration, sur place ou à proximité
- > Respect du présent cahier des charges

### RELATIONS EXTERIEURES

L'organisateur se doit de prendre contact avec le Comité Départemental dont il dépend.

Il lui est conseillé d'aviser et de solliciter pour la manifestation projetée :

- > La Municipalité
- ➤ La Gendarmerie ou Service de Police
- ➤ Les Secours (pompiers)

Il est aussi important de se renseigner sur les déclarations administratives à effectuer et des autorisations à obtenir.

L'organisateur se renseignera sur une éventuelle mise en place d'un plan Vigipirate.

#### AFFICHES

Les mentions suivantes devront figurer en toutes lettres :

- « FEDERATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE »
- « COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE » (le Kakémono du CRIdF sera amené par la CTRGF)
- ➤ « COMITE DEPARTEMENTAL »

### ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

L'organisateur doit prendre toutes les dispositions auprès de son assurance, dans la prise en charge des moyens mis en œuvre pour la manifestation.

#### COMPETITIONS

Toutes les décisions d'ordre technique sont prises par la CTRGF.

Le programme et les horaires sont fixés par la CTRGF.

Aucune modification du matériel ne sera faite en cours de compétition.

#### DECORATION

- Possibilité de recouvrir les tables d'un tissu et de les fleurir
- Des kakémonos (ou banderoles) FSCF/CRIdF et FSCF/Comité Départemental doivent être exposées dans la salle de compétition

## RAPPORTS AVEC LES ASSOCIATIONS

L'accueil des associations, des dirigeants et des participants, devra faire l'objet d'une attention particulière.

C'est un aspect absolument essentiel à nos manifestations.

L'accueil devra aussi se faire sur le repérage et la signalisation des salles et des vestiaires ainsi que de l'endroit du contrôle des licences.

#### RAPPORTS AVEC LA CTRGF ET LES JUGES

OBLIGATOIRE : Pour les membres de la CTRGF, l'organisateur devra prévoir un parking suffisant aux abords de la salle (5 places).

Les lieux prévus pour les repas doivent être aussi proches que possible des installations où se déroulera la compétition.

Si ces conditions ne peuvent pas être remplies, des moyens de locomotion devront être prévus pour permettre un déplacement rapide des juges.

La CTRGF remettra aux juges des tickets pour le repas et les collations.

## REPAS

La prise en charge des repas par le Comité Régional (Juges et Secrétariat) est de 16 Euros par personne sur présentation de factures. Le nombre de repas à préparer sera communiqué à l'organisateur dès l'élaboration des horaires <u>soit une dizaine de jours avant la compétition</u>.

La CTRGF se réserve le droit d'apprécier la qualité de la prestation pour le remboursement intégral.

## COLLATION

Le café d'accueil pour les juges est à la discrétion de l'organisateur.

Dans la mesure du possible, une salle indépendante sera mise à la disposition des juges pour la collation. L'organisateur devra en informer la CTRGF en amont.

L'organisateur devra fournir :

½ journée	⇒	Un café OU une boisson + un sandwich ou viennoiserie
Journée complète	⇒	Deux cafés OU deux boissons + un sandwich ou viennoiserie

Il est souhaitable que l'organisateur mette à disposition 1 bouteille d'eau et des gobelets sur les tables des juges et du secrétariat.

Dans le cas d'un local juges et commission, il devra être mis à disposition des juges dans les mêmes proportions que demandées ci-dessus :

- Café, thé
- Jus de fruits, sodas (à volonté si celles-ci sont conditionnées en grande bouteille)
- Sandwichs, viennoiseries, gâteaux, crêpes, fruits ...

#### RECOMPENSES

Elles sont apportées par la CTRGF. Mais l'organisateur a la possibilité d'en offrir, s'il le souhaite.

L'organisateur doit :

- Prévoir des tables pour disposer les récompenses
- Prévoir un podium, (des plinths peuvent faire office d'un podium)
- Donner par écrit avant la lecture du palmarès le nom et la fonction des personnalités présentes

### SECRETARIAT GENERAL

Le secrétariat général est assuré (sauf cas exceptionnel) par la CTRGF.

Afin d'assurer au mieux ses fonctions, l'organisateur doit mettre à disposition :

- 4 mètres de tables, 6 chaises
- > Une arrivée électrique avec une prise multiple
- Une délimitation « zone secrétariat »
- > Une ramette de papier blanc
- Des sacs poubelles

La CTRGF fournit l'ordinateur et une imprimante photocopieuse ainsi que le petit matériel de secrétariat.

### SECRETARIAT D'AGRES

L'organisateur doit mettre à disposition quatre à cinq personnes **(adultes)** dite « secrétaire d'agrès ». Cette personne devra être en mesure de classer, répertorier et réinscrire les notes des juges sur le document qui lui sera fourni afin qu'il soit communiqué au secrétariat général.

De même, il devra mettre à disposition à chaque agrès d'autres personnes (jeunes gymnastes) dites « navette » en tenue uniforme adéquate pour assurer la liaison juges, responsable d'agrès et secrétariat général.

#### SERVICE MEDICAL

Si l'organisateur a la Croix Rouge, la Protection Civile ou un médecin sur place il n'y a aucun souci.

Sinon, le club organisateur trouvera un professionnel paramédical chargé de prévenir les secours en cas d'accident en lien avec la CTRGF. Cette personne sera disponible toute la journée dans la salle et n'occupera aucune autre fonction dans la compétition (son nom sera indiqué sur le courrier envoyée à la CTRGF pour la réunion de préparation du championnat). Elle se tiendra à côté du secrétariat.

Ils seront **obligatoirement** munis d'une trousse de secours devant comporter :

- **▶** Compresses
- ▶ Bandages
- ▶ Pansements
- ► Ciseaux
- ► Sparadraps
- ► Antiseptiques
- ► Gel hydro-alcoolique
- ► Pack de froid ou bombe de froid
- ► Gants jetables
- ► Couverture de survie

#### Rappel:

La prescription de médicaments reste du ressort exclusif d'un médecin.

En cas d'intervention, le service médical signera la déclaration d'accident signalant que la gymnaste arrête la compétition. Ce document sera contresigné par l'entraîneur et devra être remis au secrétariat.

## SONORISATION

- Sonorisation générale (amplificateur, hauts parleurs, ordinateur ou lecteur avec prise USB, lecteurs MP3)
- 2 micros à la table du secrétariat (micro HF obligatoire)
- ➤ Musique d'ambiance
- Sonorisation au Sol, au Mouvement d'Ensemble et à la Formation Physique (prévoir une sono de secours)
- ➤ Pour le 1<sup>er</sup> tour des coupes et le Régional Individuel lecteur de MP3 et/ou ordinateur ou lecteur avec prise USB,
- Les musiques des Sols, Mouvements d'ensemble et Formation Physique

L'organisateur doit mettre à disposition une personne à chaque sono (général, sol, mouvement d'ensemble et formation physique).

#### RECEITIES COMPLEMENTAIRES

Les recettes de la buvette restent bien entendu acquises à l'organisateur.

Mais la CTRGF conseille surtout de respecter pour celle-ci des tarifs convenables pour les ieunes.

En cas d'abus la CTRGF se donne le droit de faire modifier les tarifs.

#### **PUBLICITE:**

Il est rappelé que la publicité pour les boissons alcoolisées est absolument interdite par la CTRGF.









## **ORGANISATION MATERIELLE**

Il est nécessaire de prévoir deux caissons à hauteur suffisante à chacune des barres asymétriques pour permettre la montée de la barre supérieure sans dégrader les écarteurs.

## CHAULENGE AINTES

#### **VOIR NORMES DES APPAREILS — PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS**

TABLE DE SAUT			BARRES ASYMETRIQUES
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation
2	Table de Saut	2	Barres à câbles
2	Tremplin de compétition homologué FIG	2	Tremplin de compétition homologué FIG
2	Double tremplin	2	Surface totale de tapis (12m)
2	Mini trampoline	2	Surface de tapis à l'aplomb de BI (L= 6m)
2	Trampo-tremp	2	Surface de tapis en sortie (L= 4m mini de la BS)
2	Mètre ruban (L=25m)	2	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)
2	Piste d'élan (L=25m)	1 par barre	Bac à magnésie (prévoir quantité suffisante)
2	Surface de tapis (6m x 2m)	1 par barre	Vaporisateur
3	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)	2	Blocs
1	Protection pour Yurchenko + « tapis rondade »	2	Caisson 3 trous minimum
8	Chaise + 2 tables (juges)	8	Chaise + 4 tables (juges)
POUTRE		SOL	
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation
3	Poutre		Piste dynamique (L= 16m)
3	Tremplin de compétition homologué FIG	3	Prévoir 1m à chaque extrémité du tapis)
3	Surface totale de tapis (14m)		Maintien des pistes par des attaches solides
3	Surface de tapis en sortie (L= 4m)	1	Table (sono) + ordinateur ou lecteur avec prise USB lecteur + musique
3	Surface de tapis opposée à la sortie (L= 4 à 6m)	1	Alimentation électrique
1	Tapis (2 x 2m) pour sortie auerbach sur le côté	2	Chaise (sono)
3	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)	12	Chaise + 6 tables (juges)
1	Bac à magnésie Chaise + 6 tables (juges)		
12	Chaise + 6 tables (juges)		

Prévoir à chaque agrès : 1 table + 3 chaises (responsable d'agrès/secrétaire/navette)

L'organisateur veillera aux tapis de sortie qui devront respecter l'intégrité physique des gymnastes.

Il est nécessaire de prévoir deux caissons à hauteur suffisante à chacune des barres asymétriques pour permettre la montée de la barre supérieure sans dégrader les écarteurs.

## CHAULENGE LEUNESSES

#### VOIR NORMES DES APPAREILS - PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS

TABLE DE SAUT		BARRES ASYMETRIQUES	
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation
2	Table de Saut	2	Barres à câbles
2	Tremplin de compétition homologué FIG	2	Tremplin de compétition homologué FIG
2	Double tremplin	2	Surface totale de tapis (8m)
2	Mini trampoline	2	Surface de tapis à l'aplomb de BI (L= 4m)
2	Trampo-tremp	2	Surface de tapis en sortie (L= 4m mini de la BS)
2	Mètre ruban (L=25m)	2	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)
2	Piste d'élan (L=25m)	1 par barre	Bac à magnésie (prévoir quantité suffisante)
2	Surface de tapis (4m x 2m)	1 par barre	Vaporisateur
3	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)	2	Blocs
8	Chaise + 2 tables (juges)	2	Caisson 3 trous minimum
		8	Chaise + 4 tables (juges)
POUTRE		SOL	
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation
3	Poutre		Piste dynamique (L= 16m)
3	Tremplin de compétition homologué FIG	3	Prévoir 1m à chaque extrémité du tapis)
3	Surface totale de tapis (10m)		Maintien des pistes par des attaches solides
3	Surface de tapis en sortie (L= 4m)	1	Table (sono) + ordinateur ou lecteur avec prise USB lecteur + musique
3	Surface de tapis opposée à la sortie (L= 2m)	1	Alimentation électrique
3	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)	2	Chaise (sono)
12	Chaise + 6 tables (juges)	12	Chaise + 6 tables (juges)

Prévoir à chaque agrès : 1 table + 3 chaises (responsable d'agrès/secrétaire/navette)

L'organisateur veillera aux tapis de sortie qui devront respecter l'intégrité physique des gymnastes.

Il est nécessaire de prévoir deux caissons à hauteur suffisante à chacune des barres asymétriques pour permettre la montée de la barre supérieure sans dégrader les écarteurs.

## CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNESSES & AINEES

#### VOIR NORMES DES APPAREILS - PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS

TABLE DE SAUT			BARRES ASYMETRIQUES
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation
2	Table de Saut	2	Barres à câbles
2	Tremplin de compétition homologué FIG	2	Tremplin de compétition homologué FIG
2	Double tremplin	2	Surface totale de tapis (12m)
2	Mini trampoline	2	Surface de tapis à l'aplomb de BI (L= 6m)
2	Trampo-tremp	2	Surface de tapis en sortie (L= 4m mini de la BS)
2	Mètre ruban (L=25m)	2	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)
2	Piste d'élan (L=25m)	1 par barre	Bac à magnésie (prévoir quantité suffisante)
2	Surface de tapis (6m x 2m)	1 par barre	Vaporisateur
3	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)	2	Blocs
1	Protection pour Yurchenko + « tapis rondade »	2	Caisson 3 trous minimum
8	Chaise + 2 tables (juges)	8	Chaise + 4 tables (juges)
POUTRE			SOL
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation
3	Poutre		Piste dynamique (L= 16m)
3	Tremplin de compétition homologué FIG	3	Prévoir 1m à chaque extrémité du tapis)
3	Surface totale de tapis (14m)		Maintien des pistes par des attaches solides
3	Surface de tapis en sortie (L= 4m)	1	Table (sono) + ordinateur ou lecteur avec prise USB lecteur + musique
3	Surface de tapis opposée à la sortie (L= 4 à 6m)	1	Alimentation électrique
1	Tapis (2 x 2m) pour sortie auerbach sur le côté	2	Chaise (sono)
3	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)	12	Chaise + 6 tables (juges)
12	Chaise + 6 tables (juges)		
1	Bac à magnésie		

Prévoir à chaque agrès : 1 table + 3 chaises (responsable d'agrès/secrétaire/navette) L'organisateur veillera aux tapis de sortie qui devront respecter l'intégrité physique des gymnastes.

#### Pour le Mouvement d'Ensemble :

- > 1 salle de 16m x 8m minimum
- 2 tables + 8 chaises (juges)
- ➤ Table (sono) + ordinateur ou lecteur avec prise USB + musique + 2 chaises

Il est nécessaire de prévoir deux caissons à hauteur suffisante à chacune des barres asymétriques pour permettre la montée de la barre supérieure sans dégrader les écarteurs.

## CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS

#### VOIR NORMES DES APPAREILS - PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS

TABLE DE SAUT		BARRES ASYMETRIQUES		
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation	
2	Table de Saut	2	Barres à câbles	
2	Tremplin de compétition homologué FIG	2	Tremplin de compétition homologué FIG	
2	Double tremplin	2	Double tremplin	
2	Mini trampoline	2	Surface totale de tapis (8m)	
2	Trampo-tremp	2	Surface de tapis à l'aplomb de BI (L= 4m)	
2	Caisse	2	Surface de tapis en sortie (L= 4m mini de la BS)	
2	Mètre ruban (L=20m)	2	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)	
2	Piste d'élan (L=20m)	1 par barre	Bac à magnésie (prévoir quantité suffisante)	
2	Surface de tapis (4m x 2m)	2	Blocs	
3	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)	2	Caisson 3 trous minimum	
8	Chaise + 2 tables (juges)	8	Chaise + 4 tables (juges)	
POUTRE		SOL		
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation	
2	Poutre		Piste dynamique ou double tapis (L= 8 à	
2	Tremplin de compétition homologué FIG	2	10m)	
2	Surface totale de tapis (10m)		Maintien des pistes par des attaches solides	
2	Surface de tapis en sortie (L= 4m)	8	Chaise + 4 tables (juges)	
2	Surface de tapis opposée à la sortie (L= 2m)			
2	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)			
8	Chaise + 4 tables (juges)			

Prévoir à chaque agrès : 1 table + 3 chaises (responsable d'agrès/secrétaire/navette) L'organisateur veillera aux tapis de sortie qui devront respecter l'intégrité physique des gymnastes.

#### **Formation Physique:**

- > 1 salle de 16m x 8m minimum
- > 5 tables + 10 chaises (pour les juges)
- Table (sono) + ordinateur ou lecteur avec prise USB + musique + 2 chaises

S'il n'y a pas de salle annexe et que la surface le permet, possibilité de faire la formation physique sur le plateau principal après accord de la CTRGF.

Il est nécessaire de prévoir deux caissons à hauteur suffisante à chacune des barres asymétriques pour permettre la montée de la barre supérieure sans dégrader les écarteurs

## CHAMPIONNAT INDIVIDUEL ET COUPES FEDERALES

### **VOIR NORMES DES APPAREILS — PROGRAMME FEDERAL DE L'ANNEE EN COURS**

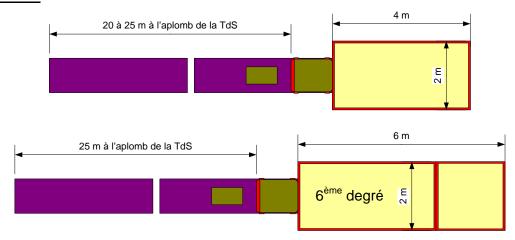
TABLE DE SAUT		BARRES ASYMETRIQUES		
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation	
1	Table de Saut	1	Barres à câbles	
2	Tremplin de compétition homologué FIG : 1 HARD et 1 SOFT	1	Tremplin de compétition homologué FIG	
1	Double tremplin	1	Double tremplin	
1	Trampo-tremp	1	Surface totale de tapis (12m)	
1	Mètre ruban (L=25m)	1	Surface de tapis en entrée (L= 6m à l'aplomb de la BI les 3 premiers mètres peuvent être des tapis de 1m de large)	
1	Piste d'élan (L=25m)	1	Surface de tapis en sortie (L= 6m mini de la BI)	
1	Surface de tapis (6m x 2m)	1	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)	
1	Surtapis de 10cm (L= 6m x 2m) ou (L= 4m x 2m + tapis 2m) Ne pas oublier le traçage	1	Bac à magnésie	
1	Protection pour Yurchenko + « tapis rondade »	1	Vaporisateur	
7	Chaise + 1 table (juges)	7	Chaise + 3 tables (juges)	
1	Bac à magnésie			
	POUTRE	SOL		
Quantité	Désignation	Quantité	Désignation	
1	Poutre	1	Praticable homologué	
1	Tremplin de compétition homologué FIG	1	Table (sono) + ordinateur ou lecteur avec prise USB lecteur	
1	Double tremplin	1	Alimentation électrique	
1	Surface totale de tapis (15m) largeur minimum 3m	2	Chaise (sono)	
1	Surface de tapis sortie (L=5m)	7	Chaise + 3 tables (juges)	
1	Surface de tapis 2mx2m pour les sorties sur le côté			
1	Surface de tapis entrée (L= 6 m mini le 1 premier mètre peut être un tapis de 1m de large)			
1	Surtapis de 10cm (L= 2m x 2m mini)			
1	Bac à magnésie			
9	Chaise + 3 tables (juges)			

Prévoir en cas de double jury : doublement des chaises et tables

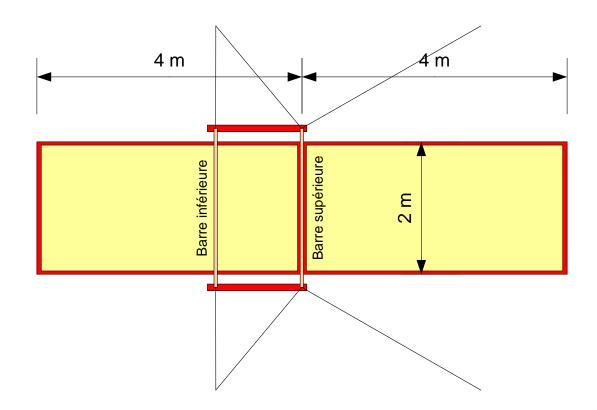
L'organisateur veillera aux tapis de sortie qui devront respecter l'intégrité physique des gymnastes.

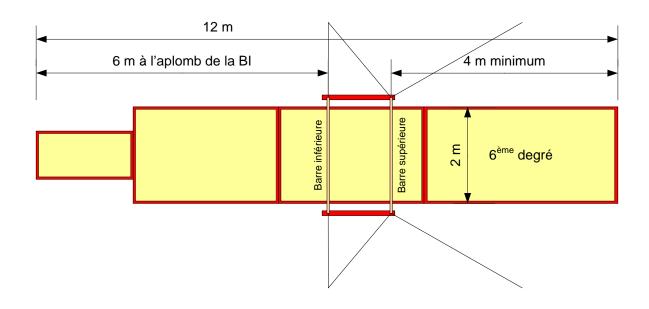
NORMES DES AGRES – MOUVEMENTS IMPOSES JEUNESSES-AINEES

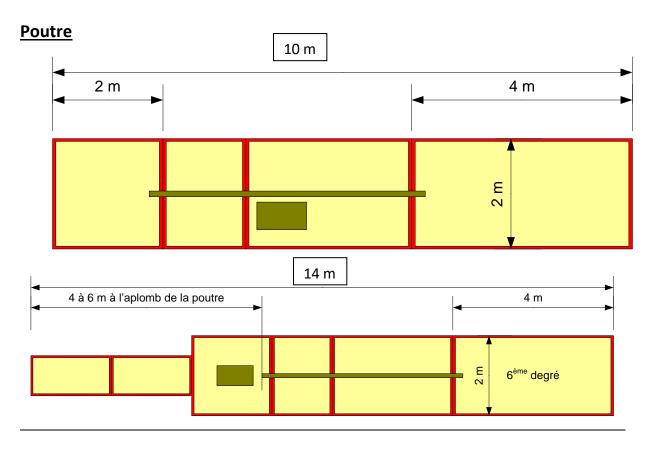
## Table de saut

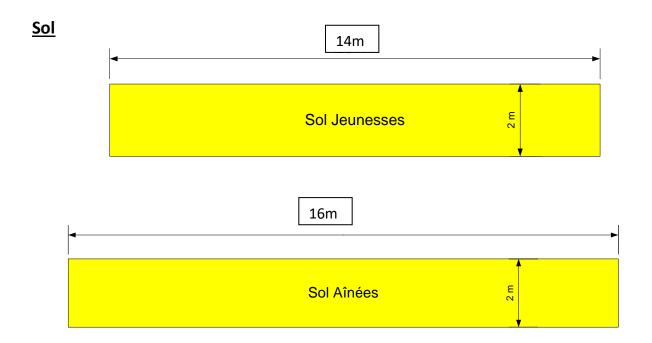


## **Barres asymétriques**







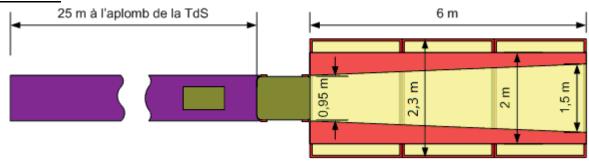


Dégagement minimum d'1 m à chaque extrémité du tapis de sol.

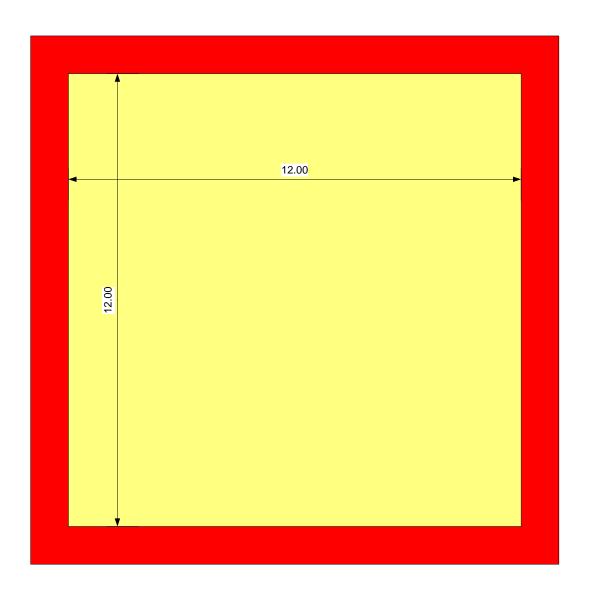
La protection de 1m au bout des pistes de sol du 6ème degré doit être solidaire de la piste, sinon, assurer un dégagement suffisant à chaque extrémité.

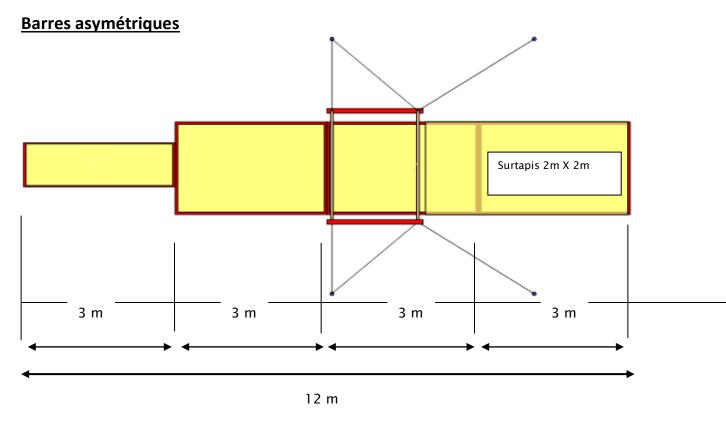
## NORMES DES AGRES - MOUVEMENTS LIBRES

## **Table de Saut**



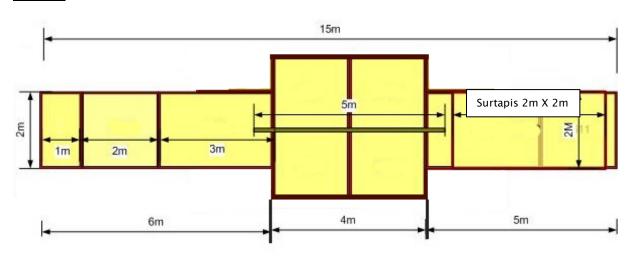
## <u>Sol</u>





Les 3 premiers mètres pour l'entrée peuvent être des tapis de 1m de large de même épaisseur.

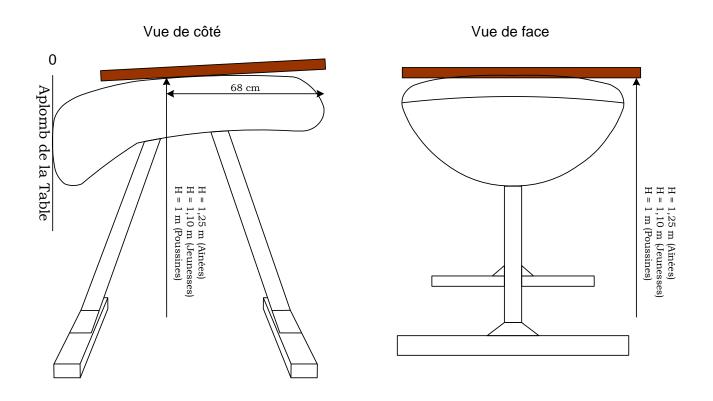
### **Poutre**



Une largeur de 3m sous la poutre peut être autorisée pour un championnat départemental ou régional seulement.

Le premier mètre pour l'entrée peut être un tapis de 1m de large de même épaisseur.

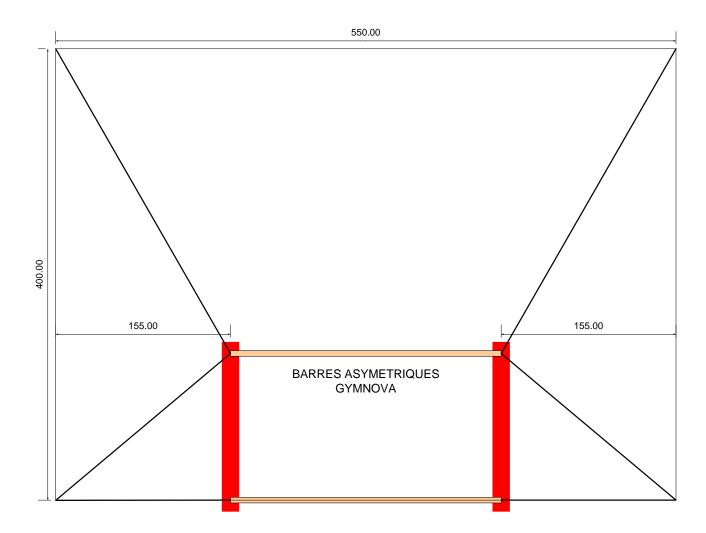
## MONTAGE DE LA TABLE DE SAUT



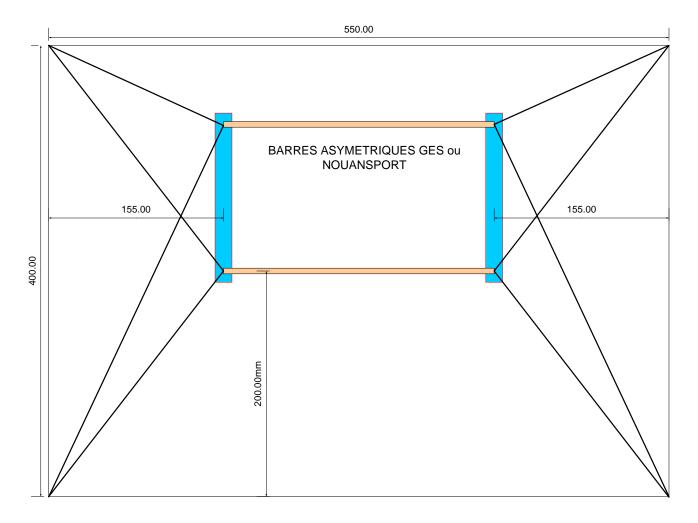
Le mètre ruban doit être positionné à partir du point 0, c'est-à-dire à l'aplomb de la Table de Saut.

## MONTAGE DES BARRES ASYMETRIQUES

### **Barres asymétriques GYMNOVA**



## Barres asymétriques GES ou NOUANSPORT



### Réglage de la hauteur des deux barres

